



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 31/ décembre 2024

BILLET DE LA SYNDIQUE

Triumphalisme ? Point du tout.

Juste reconnaître ce qui fonctionne. Mais rien n'est acquis. Il faut et faudra de l'engagement pour que vive cette communauté dont vous avez choisi le destin...

Alors oui, la balance aurait pu pencher de l'autre côté, mais mon discours aurait été le même. Si je prône régulièrement les principes des droits démocratiques, c'est bien pour que l'on veille à ce qu'ils soient appliqués et respectés au sein de la Commune, que je préside pour quelques temps encore.

Revenons maintenant sur les événements qui ont marqué cette année 2024, notamment la belle saison animée par le retour des désormais « fameux » jeudredis au Petit-port. Les nombreux rendez-vous musicaux ont, comme lors de la première édition, été récompensés d'un franc succès. Une fructueuse collaboration avec Dolce Riviera, Pro Veytaux et les différentes sociétés de notre village.

Cette belle saison a également été embellie par les nombreuses sculptures de l'exposition Zoom artiste 2024, mettant en avant les œuvres de Mme Carrel.

Cette troisième édition a été, comme les deux premières, un réel succès qui a donné entière satisfaction.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, en mon nom ainsi qu'au nom de la Municipalité, mes meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une belle Nouvelle Année. Que 2025 vous soit sereine et que la santé vous accompagne.



Christine Chevalley,
Syndique

CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 4 novembre dernier, le Conseil communal de Veytaux a adopté les préavis suivants :

- relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 80'500.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais liés à la pose d'enrochements (préavis **No 11/2024**)
- relatif à l'arrêté d'imposition pour les années 2025 et 2026, tel qu'amendé (préavis **No 12/2024**) avec une réduction du taux d'imposition de 2.5 points le ramenant ainsi de 67.5% à 65%.
- relatif à la révision partielle des Statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera (préavis **No 13/2024**)
- relatif aux comptes 2023 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve (préavis **No 14/2024**)
- relatif au budget 2025 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve (préavis **No 15/2024**)

Dans sa séance du 9 décembre dernier, le Conseil communal de Veytaux a adopté les préavis suivants :

- relatif au budget 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (préavis **No 16/2024**)
- relatif au budget 2025 du Fonds culturel Riviera (préavis **No 17/2024**)
- relatif au budget communal 2025 (préavis **No 18/2024**)
- relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 626'870.- TTC pour couvrir les frais liés à l'entretien et à la sécurisation des routes forestières (phases 2 et 3 des travaux) (préavis **No 19/2024**)

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu à 20h00 le **lundi 15 mars 2025**.

NOUVEAUTE EM-V - chaîne téléphonique

L'espace multigénérationnel de Veytaux (em-V) vous propose une chaîne téléphonique hebdomadaire qui est une belle occasion de créer des liens, de partager des nouvelles et de s'entraider. En participant, chacun peut donner et recevoir du soutien, discuter de sujets variés et papoter un moment.



Ce projet collaboratif apporte un rendez-vous régulier, à distance, pour la population veytausienne et de la Riviera. Les appels auront lieu **tous les lundis matins**.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 14 janvier 2025, ceci afin de débiter la chaîne le lundi 20 janvier 2025.

Pour vous inscrire, contactez le greffe municipal au 021 966 05 55 durant les horaires d'ouverture.

Une nouvelle liste d'appels pour un tournus vous sera envoyée ponctuellement, ainsi que la marche à suivre.

BRAISINEE 2024

Beau succès pour La Braisinée 2024 qui a profité d'une belle fréquentation. L'ambiance villageoise était au rendez-vous.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette édition en dégustant la brisolée et à tous les bénévoles qui, du samedi 8h jusqu'au dimanche 14h, se sont relayés pour brasser la raisinée non stop durant 30 heures de cuisson.



Ce sont donc 70 litres mis en bouteille qui sont en vente au greffe communal.

La bouteille est vendue au prix de CHF 15.-.

RECOLTE DES CHATAIGNES 2024

Les récoltes des années précédentes se reflétaient dans leurs chiffres d'affaires, soit de CHF 1'865.70 (2023), CHF 1'173.20 (2022), CHF 1'591.05 (2021).

En raison des sangliers qui n'ont pas régler leur dû.., cette année, la récolte fut moins généreuse avec une somme totale de **CHF 791.60** .



VIGNETTES 2025

La vignette 2025 est en vente au guichet de l'administration depuis le 1^{er} décembre 2024 au prix de CHF 40.-.

Pour rappel, la vignette électronique (e-vignette) peut être obtenue depuis le 1er août 2023 via :

www.e-vignette.ch sur le "Portail Via" de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF).

CAMBRIOLAGE - Protégeons-nous !

Cette automne, la police a rappelé les mesures de prévention adéquates à adopter contre ces intrusions.

En effet, le risque de cambriolage peut déjà être considérablement réduit sans grand effort :



- Ne laissez pas vos valeurs à portée de main
- Simulez une présence
- Verrouillez systématiquement portes et fenêtres
- Ne cachez jamais vos clés à l'extérieur
- Informez vos voisins de votre absence
- Videz votre boîte à lettres
- Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux
- **Appelez le 117 en cas de cambriolage ou de suspicion**
- Demandez conseil. De nombreux corps de police, mais aussi des entreprises privées, disposent de conseillères et conseillers compétents en matière de sécurité.

Des informations détaillées sur la prévention contre les cambriolages sont disponibles sur le site internet suivant : <https://www.skppsc.ch/fr/sujets/cambriolage/>



S'inscrire à la newsletter

« Police-population » via :

RANDONNEE - prudence

Soyez attentifs aux dangers lors de randonnées. Afin de limiter les risques, ayez une tenue et des chaussures adéquates et prenez connaissance des conditions météorologiques avant votre départ. Informez vos proches de votre itinéraire en cas de balade en solitaire.

ECLAIRAGE PUBLIC - extinction

Les résultats au sondage à la population, terminé fin septembre 2024, ont démontrés qu'une grande partie de la population était pour le maintien de l'extinction durant la nuit. En effet, sur 211 retours, 64% étaient pour, 32% contre et 2% ont voté blanc.

La Municipalité a donc décidé de maintenir l'extinction de l'éclairage public en modifiant les horaires, soit **une extinction de minuit trente à cinq heures du matin**.



LOCATION - salles communales

Besoin d'un local pour un anniversaire, séance ou une manifestation ?

L'administration communale de Veytaux tient à votre disposition des locaux, chalet ou couvert communaux.



Salle des sociétés (They 3)
Tableau interactif, cuisine, mobilier



Salle de gymnastique (They 1)



Salle du Conseil (They 1)
Beamer et écran, mobilier

Le règlement d'utilisation, le formulaire de location et toutes les autres salles sont disponibles sur le site internet de la Commune : <https://veytaux.ch/locations-de-salles-et-refuges>

Le Greffe se tient à votre entière disposition au 021/966.05.55 ou par mail à greffe@veytaux.ch

NOS DECHETS

Depuis de nombreuses années, tous les déchets pouvant être revalorisés sont triés, par les soins de la population puis de quelques sociétés spécialisées, permettant la réutilisation des matières collectées. La partie « incinérable » de ces déchets tend donc à se réduire grâce aux efforts de chacun.

Deux taxes « affectées », c'est-à-dire utilisées exclusivement pour l'élimination des déchets (récolte, tri, revalorisation ou incinération), sont perçues selon la volonté du législateur. Une « **taxe fixe** » (80.-/hbt à Veytaux) dévolue à l'installation et à l'entretien des infrastructures comme la déchèterie Montreux-Veytaux ou les écopoints par exemple et une « **taxe aux sacs** » destinée à la récolte et au traitement. Dans sa quasi-totalité, la population suisse, vaudoise mais surtout ici veytausienne, fait de grands efforts pour se conformer à ces principes, permettant ainsi de réduire l'impact de nos déchets sur la planète. Soyez-en remerciés.

Nous appelons la petite minorité de personnes qui ne s'y conforme pas à se renseigner sur les principes de tri et à, par exemple, n'utiliser que des sacs blancs taxés, en vente au greffe comme dans les magasins d'alimentation, à ne pas mettre de plastique ou autres matières non compostable dans les containers ou bennes à compost, à éviter de jeter le polystyrène dans les containers à papier/carton tout en veillant à plier ces derniers afin de laisser de la place aux suivants, etc.... Ce manque de rigueur coûte très cher à la population car ces récoltes souillées sont taxées de façon importante à la commune.

Si vous remarquez quelque chose d'anormal ou de non conforme, contactez la Brigade de Propreté au 0800 766 766 (numéro gratuit) les jours ouvrables.

REFUGE DE LA BOGUE - réfection

Ce refuge destiné aux sociétés locales, à la population veytausienne, mais également à tout public, a été inauguré en octobre 2003.

Le cadre idyllique de la châtaigneraie de Champbabau, endroit respirant le calme, la sérénité et invitant à la détente est prisé. De très vieux châtaigniers aux troncs tordus voisinent avec des arbres plus jeunes équilibrant et régénérant ainsi la châtaigneraie.



Refuge idéal pour organiser un pique-nique ou des manifestations de sociétés, cet endroit est très fréquenté, en automne, au moment où les châtaignes peuvent être ramassées. Ayant subi un incendie en avril 2023, la bogue est, pour l'heure, en restauration. Les locations devraient reprendre en 2025.

NOUVEAUTE ! Tracteur

La Commune de Villeneuve a décidé d'investir dans un tracteur forestier, dans l'engagement d'un machiniste à 50% ainsi que dans la formation d'un membre de l'équipe du service forestier pour la conduite de ce nouveau véhicule.

Ce tracteur sera utilisé par les deux Communes (Villeneuve et Veytaux) et les heures seront refacturées selon un tarif basé sur le marché actuel.



Vous risquez donc, dès aujourd'hui, de le croiser dans les forêts de notre belle région.

Très belle édition de cette **BRAISINÉE 2024**, avec une honorable participation tournée cette année vers la jeunesse, c'est bien appréciable ! Avec une météo bienveillante, nos efforts ont été récompensés en récoltant près de 70 litres de notre nectar, après avoir brassé pendant plus de 30 heures pas loin de 600 litres de jus de pommes/poires. Encore merci à tous les bénévoles et autres participants qui se sont engagés dans cette aventure humaine et qui se veut rassembleuse. Et c'est en présence de cette très belle participation veytausienne, que nous avons étoffé notre offre en inscrivant la soupe à la courge à notre menu de cette année.



Nous voilà déjà à l'approche de la fin de l'année, et avec elle, le moment tant attendu du **NOËL DES AÎNÉS**. C'est avec une immense joie que nous offrons à nos estimés seniors un repas chaleureux, rempli de convivialité et de partage. Ce sera, comme chaque année, une belle soirée inoubliable à passer ensemble, pleine de sourires, de rires et de souvenirs précieux.

Et pour clore cette année 2024 bien particulière, ne manquez pas notre dernier rendez-vous festif : **L'APÉRO DE NOËL !** Alors Rejoignez-nous sur la place du village (*éventuellement au local des pompiers*), le samedi 21 décembre à partir de 10 heures. Au programme : distribution de vin chaud pour réchauffer les cœurs et une visite surprise qui ravira petits et grands. Une belle occasion de se retrouver tous ensemble et de célébrer l'esprit de Noël dans la convivialité !

Pour terminer, le Comité tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous les bénévoles qui nous ont soutenus et accompagnés tout au long de l'année, ainsi qu'à nos sociétés locales, engagées et dévouées lors des soirées concerts des **JEUDREDIS** au petit port de Veytaux. Un grand merci également à nos membres actifs pour leur investissement précieux. **PRO VEYTAUX** vous souhaite à toutes et tous de merveilleuses Fêtes, une magnifique Nouvelle Année remplie de joie et une excellente santé !

Pascal Mason - Président - Toutes les infos disponibles sur : www.proveytaux.com - FB - INSTAGRAM



ACTIVITES DE L'ESPACE MULTIGENERATIONNEL

Chaque vendredi : cartes ou scrabble

14.01 : Gi-gong et atelier informatique

20.01 : Country line dance

21.01 : Santé & climat

27.01 : Gymnastique douce

29.01 : Country pratique

04.02 : Pas de retraite amour & humour

06.02 : Karaoké

11.02 : Gi-gong et activité imaginaire

25.02 : Respirons ensemble

26.02 : Country pratique

03.03 : Gymnastique douce

04.03 : Atelier couleurs & image de soi

10.03 : Country line dance

11.03 : Gi-gong et Vaudtax

12.03 : Dîner des saveurs

18.03 : Atelier informatique

25.03 : Jardinez votre balcon

Annoncez votre présence au Greffe au 021/966.05.55.



HORAIRES DE FIN D'ANNEE GUICHET DE VEYTAUX

Le guichet du greffe et le guichet postal seront ouverts aux horaires suivants pendant les fêtes de fin d'année :



- **Les 23 et 24 décembre 2024**
Horaires habituels
- **les 25 et 26 décembre 2024**
Fermés
- **les 27, 30 et 31 décembre 2024**
ouverture de 9h00 à 11h00
- **les 1er et 2 janvier 2025**
fermés
- **le 3 janvier 2025**
ouverture de 9h00 à 11h00
- **dès le 6 janvier 2025**
reprise des horaires habituels



MANIFESTATIONS A VEYTAUX

21.12.2024 : Pro Veytaux - Apéro de Noël et vin chaud

24.12.2024 : Veillée de Noël à la Chapelle

02.02.2025 : Pro Veytaux - La Chandeleur, salle des sociétés

La Municipalité et le personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux et vous souhaite une année tout en douceur et surtout prospère. Que 2025 vous offre de nouvelles opportunités et de beaux espoirs.

